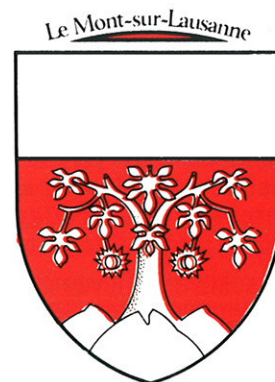


# AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth Le Mont

## REFLETS DU LÉGISLATIF

La séance du 12 décembre 1983, dernière de l'année, a eu lieu comme de coutume à l'aula du collège du Mottier, présidée par M. Daniel Grosclaude, président.

Un important ordre du jour attendait les 60 conseillers communaux (sur 65) et 7 municipaux présents.

Le procès-verbal de la séance de fin septembre fut adopté sans commentaire. Le bureau du Conseil pour 1984 aura le visage suivant:

Président : M. D. Grosclaude, élu par 55 voix  
 1er vice-président : M. D. Borel, élu par 54 voix  
 2e vice-président : M. A. Fluckiger, élu par 55 voix  
 Scrutateurs : M. C. Amaudruz, élu par 56 voix  
                   M. M.-A. Staub, élu par 43 voix  
 Scrutateurs-supp. : Mme J. Cordey, élue par 55 voix  
                           M. J.-P. Waldmeyer, élu par 45 voix

Le Conseil passa ensuite à l'examen des crédits supplémentaires sollicités par notre Exécutif, d'un montant global de Fr. 391'644.—. Relevons-y:

- le montant de Fr. 80'674.—, participation unique et forfaitaire due par notre commune pour la réalisation du 2ème programme d'investissement de l'équipement gériatrique;
- Fr. 93'000.— pour l'exécution d'un tronçon de trottoir ouest le long du chemin de la Perrause, ainsi que les aménagements de deux propriétés voisines.

Le Conseil confirme l'octroi de la totalité des crédits supplémentaires à l'Exécutif.

Le Conseil passe ensuite au crible le budget communal de 1984.

Sur l'initiative de la commission des finances, le montant prévu pour les jetons de présence et commissions est ramené de Fr. 23'000.— à Fr. 13'000.—. Par contre, sur proposition d'un conseiller, la totalité des frais pour la sonorisation de notre église, soit Fr. 8'500.— sera prise en charge par la commune et non Fr. 5'000.— comme prévu dans le projet de budget.

Pour le reste, après quelques questions, le Conseil adopte le budget pour 1984 qui se présente comme suit:

Produits	Fr. 8'275'210.—
Charges	Fr. 7'469'160.—
Excédent de recettes	Fr. 806'050.—

Le Conseil a ensuite autorisé la Municipalité à pour-

suivre les démarches et à entreprendre conjointement avec la commune de Lausanne, les travaux d'aménagement et de correction du carrefour ch. de Maillefer — ch. du Rionzi, travaux devisés à Fr. 353'000.—, ainsi qu'à entreprendre les travaux de correction du chemin du Rionzi avec construction d'un trottoir est, travaux devisés à Fr. 514'000.—.

Deux nouveaux citoyens sont encore accueillis dans notre commune au cours de cette séance:

- Mlle Patricia Kastle, d'origine autrichienne;
- M. Andrei Cepleanu, ressortissant roumain.

Le législatif devait également se prononcer sur une motion présentée par M. le Dr Auguste Jost concernant le plan de quartier "En Créतालaison". Il demande que le profillement des immeubles locatifs BCD soit complété par la mise en place des profillements de l'immeuble administratif P1 avant la nouvelle inspection du 21.12.83. Après une courte discussion, le Conseil rejette cette motion par 29 non contre 23 oui et quelques abstentions.

M. Grosclaude fait ensuite part à l'assemblée de la réponse de la Municipalité à la pétition concernant la teinte de la grande salle. La Municipalité explique notamment que les travaux de réfection de la façade et le choix de la teinte ont été effectués conformément aux dispositions du règlement d'application du plan d'extension partiel du Petit-Mont. La commission du plan d'extension et de la police des constructions, composée de trois membres de la Municipalité a soumis des propositions à l'Exécutif, sur la base d'échantillons appliqués en façade de l'immeuble précité. C'est à ce stade que les décisions sont intervenues et la Municipalité n'a pas le sentiment d'avoir agi d'une manière contraire aux intérêts des citoyens et des habitants du Petit-Mont.

Au chapitre des divers, le Conseil est informé, suite aux questions de plusieurs conseillers:

- que les nouveaux statuts du personnel sont prêts à être examinés par une commission ad hoc;
- qu'un nouveau plan de circulation est étudié pour le quartier du Petit-Mont;
- qu'aucun tracé définitif n'a été arrêté à ce jour pour la nouvelle route Lanterne/Budron. Des informations plus complètes sont encore attendues de la part des autorités cantonales pour le printemps 84;

— que le collecteur pour desservir le hameau de Fontanney est prévu "à la montée" avec station de relevage pour des raisons de distance;

— qu'un des buts du quartier du "Champ des Merles" est d'y permettre l'ouverture de commerces tels que coiffeur, épicerie, café, bureaux, etc.

Un conseiller souligne devant l'assemblée l'excellente tenue du petit jardin d'enfants au Grand-Mont et demande à la Municipalité la possibilité de renoncer à percevoir une location dès 1984 pour la salle occupée par ce jardin d'enfants.

La séance est levée à 23h.05.

Selon la coutume, les conseillers municipaux et communaux se sont retrouvés en cette fin d'année autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

*La secrétaire:  
Evelyne Panchaud*

~~~~~

## LE MESSAGE DU SYNDIC

### BUDGET 1984

Le budget admis par le Conseil communal dans sa séance du 12 décembre 1983 ne comporte que très peu de variations sur la version de 1983. Nous rappelons qu'il ne concerne que les dépenses de fonctionnement du ménage communal et que toutes les acquisitions ou travaux importants envisagés pour 1984 doivent être présentés hors budget et faire obligatoirement, et de cas en cas, l'objet de demandes, études et décisions spéciales.

Si ce nouveau système, imposé par Arrêté du Conseil d'Etat, peut paraître compliquer les choses, — ce qui est vrai pour de petits investissements, — il a incontestablement l'avantage de faire mieux ressortir l'importance des dépenses imposées à la caisse communale par des arrêtés pris à l'échelon cantonal et échappant donc à toute décision des autorités locales.

#### BUDGET 1983

| Comptes                       | Charges     | %     | Produits    | %     |
|-------------------------------|-------------|-------|-------------|-------|
| Administration générale       | 869'370.-   | 12.09 | 38'000.-    | 0.46  |
| Finances                      | 520'450.-   | 7.24  | 7'020'550.- | 84.96 |
| Domaines - Bâtiments          | 720'490.-   | 10.02 | 172'810.-   | 2.09  |
| Travaux                       | 1'702'540.- | 23.69 | 770'950.-   | 9.33  |
| Instruction publique - Cultes | 2'127'900.- | 29.61 | 203'500.-   | 2.46  |
| Police                        | 634'760.-   | 8.83  | 57'900.-    | 0.70  |
| Sécurité sociale              | 612'150.-   | 8.52  | —.-         |       |
|                               | 7'187'660.- | 100 % | 8'263'710.- | 100 % |
| Excédent de recettes          | 1'076'050.- |       |             |       |
|                               | 8'263'710.- |       | 8'263'710.- |       |

#### BUDGET 1984

| Comptes                       | Charges     | %     | Produits    | %     |
|-------------------------------|-------------|-------|-------------|-------|
| Administration générale       | 923'610.-   | 12.49 | 39'500.-    | 0.47  |
| Finances                      | 502'300.-   | 6.72  | 6'985'050.- | 84.41 |
| Domaines - Bâtiments          | 821'840.-   | 10.99 | 161'310.-   | 1.95  |
| Travaux                       | 1'504'660.- | 20.12 | 778'950.-   | 9.41  |
| Instruction publique - Cultes | 2'361'100.- | 31.54 | 251'000.-   | 3.04  |
| Police                        | 655'900.-   | 8.78  | 59'400.-    | 0.72  |
| Sécurité sociale              | 699'750.-   | 9.36  | —.-         |       |
|                               | 7'469'160.- | 100 % | 8'275'210.- | 100 % |
| Excédent de recettes          | 806'050.-   |       |             |       |
|                               | 8'275'210.- |       | 8'275'210.- |       |

Les tableaux récapitulatifs qui précèdent, permettent de faire certaines constatations qui nécessitent quelques commentaires, notamment en ce qui concerne les charges.

Les salaires et leurs charges, pour l'ensemble du personnel communal, y compris le corps enseignant, augmentent de 11,5%, compte tenu des récents engagements. Ils représentent, à eux seuls, plus du tiers des dépenses totales en ascendant à Fr. 2'628'000.—.

Notre quote-part au déficit des Transports publics de la région lausannoise et du Lausanne-Echallens-Bercher se montera, pour 1984, à Fr. 209'000.—, en augmentation de 20% sur celle de l'an passé.

Les chapitres "Domaines - Bâtiments" et "Travaux" s'équilibrent tout en ne prévoyant, pour les dépenses importantes et hormis les salaires, que des travaux d'entretien de routes ou bâtiments et forêts.

Pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères, nous notons toutefois une augmentation de Fr. 28'500.— (17%), ce qui nous donne un montant total de Fr. 192'500.—.

Pour "Instruction publique et Cultes", nous relevons:

- enseignants plus nombreux à la suite de l'augmentation du nombre des élèves;
- enseignants surnuméraires par le fait que les titulaires assurent 28 "périodes" de leçon par semaine, alors que les élèves en accomplissent 32, et ce dès la 5ème année;
- collégiens plus nombreux (sur la facture reçue en novembre 1983, on comptait 163 élèves à Fr. 5'258.20)
- dépenses générales proportionnelles aux remarques ci-dessus.

Quant au chapitre de la "Sécurité sociale", qui comporte les charges de la "Prévoyance sociale" et celles de la "Santé publique", tous les postes sont en hausse et sur l'ensemble augmentent de plus de 14%.

En 1981, ce chapitre se montait à Fr. 455'650.—  
 en 1982, à Fr. 532'800.—  
 en 1983, à Fr. 612'150.—  
 et devrait atteindre, en 1984 Fr. 699'750.—

accusant donc, en l'espace de quatre ans, une augmentation de plus de 50%.

Les montants des recettes ne s'alignant pas sur le développement des dépenses, il s'en suit obligatoirement une diminution des possibilités d'investissements par fonds propres communaux. Selon le budget adopté, il reste toutefois un excédent de recettes de Fr. 806'050.—.

Pris sur ce montant et avec l'aide du compte courant, la Municipalité envisage les travaux (ou le paiement de travaux déjà exécutés) suivants, à exécuter ou entreprendre en 1984:

Collège du Mottier B, aménagement d'une salle de sciences,  
 amortissement collège du Grand-Mont,  
 carrefour ch. de Maillefer - ch. du Rionzi, conjointement avec la Commune de Lausanne,  
 ch. du Rionzi, élargissement et construction d'un trottoir Est,  
 ch. du Châtaignier, élargissement et construction d'un trottoir Ouest,  
 route du Grand-Mont, route de Cugy, aménagements, assainissement et construction de trottoirs,  
 le tout s'élevant à env. Fr. 1'900'000.—.

## POPULATION:

A fin décembre, nous avons pu constater que notre population avait augmenté de **185 unités** au cours de l'année 1983:

|                      | Hommes | Femmes | Total |
|----------------------|--------|--------|-------|
| Vaudois              | 1'055  | 1'156  | 2'211 |
| dont moins de 16 ans | (232)  | (204)  | (436) |
| Confédérés           | 765    | 795    | 1'560 |
| dont moins de 16 ans | (186)  | (174)  | (360) |
| Etrangers            | 279    | 199    | 478   |
| dont moins de 16 ans | (70)   | (50)   | (120) |
| Totaux               | 2'099  | 2'150  | 4'249 |
|                      | (488)  | (428)  | (916) |

Notre officé du travail comptait 16 personnes sans emploi; sur l'ensemble de l'année, le Contrôle des habitants a enregistré 1188 mutations.

Que ces quelques considérations ne nous empêchent pas cependant d'aborder cette année 1984 avec optimisme et je renouvelle les vœux de la Municipalité à tous, Montaines et Montains, fidèles lecteurs du "Journal".

*P. Rauschert  
Syndic*

~~~~~

## COMMUNIQUÉS ...

### ... DE LA MUNICIPALITÉ

#### Enlèvement de la neige.

La Municipalité rend attentif les habitants de la Commune à la législation en vigueur sur la circulation routière, art. 20, alinéa 3 de l'OCR:

"Les conducteurs ne laisseront pas leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné".

Elle demande à chacun de bien vouloir se conformer à cette disposition afin de faciliter le travail de notre équipe de voirie.

Elle les remercie par avance de leur obligeance.

#### A la piscine.

Les **mardis, mercredis et vendredis**, durant les heures d'ouverture au public (de 18h. à 21h.) notre dévoué et compétent maître de bains "Monsieur André" est aussi à la disposition des débutants pour les conseiller, corriger un style ou leur donner quelques leçons, tout ceci gracieusement. Alors, Montaines et Montains, tous à l'eau!!!

*La Municipalité*

~~~~~

### ... DE LA PAROISSE DU MONT

#### Vendredi 10 février 1984 à 20h.15

Concert de musique baroque à l'Eglise du Mont:

Trompette et orgue avec le concours de

— Bernard Heiniger, organiste

— Jacques Jarmasson, trompettiste.

Entrée libre: collecte au profit du renouvellement des orgues de l'Eglise.

#### Mercredi 29 février 1984 à 20h.00

Spectacle théâtral et musical à la Grande Salle, Petit-Mont

HELOISE et ABELARD

présenté par la Compagnie de la Marelle.

A l'aube du Moyen-Age,  
une bouleversante histoire d'amour et de foi.

Rétribution libre à la sortie.

Organisation: Paroisse du Mont.

~~~~~

## UN CAMP POUR LES ENFANTS

En collaboration avec nos autorités communales, les responsables des enfants de notre paroisse organisent ce printemps, un camp de 5 jours, qui aura lieu aux Plans sur Bex, du 10 au 14 avril 1984. Ce camp est ouvert à **tous les enfants** de notre commune qui ont ou auront 9, 10 et 11 ans cette année.

**Au programme:** Comme thème "Abraham, un ami de Dieu", du chant, des bricolages, des jeux, un rallye, un après-midi cinéma avec Fernandel, de la détente (promenades, histoires, mimes, etc.) en bref, un tas de bons moments!

**Prix du camp:** Les prix se situeront aux environs de Fr. 100.— par enfant ou Fr. 170.— pour 2 enfants de la même famille. La commune offre de participer au financement des inscriptions des enfants qui pour des raisons uniquement financières ne pourraient pas participer à ce camp. Chaque demande sera étudiée de cas en cas. (M. Philippe Rauschert, syndic, se tient à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet).

L'inscription de votre ou vos enfants, est à adresser par écrit au soussigné, à la suite de quoi vous recevrez un programme plus complet, notamment au niveau des détails pratiques, (dernier délai: fin février 1984).

**Attention!** Nous pourrions accueillir pour ce camp au maximum 32 enfants, en conséquence seules les 32 premières inscriptions pourront être retenues.

**Les responsables:** Nadia Ecoffey  
Elisabeth Menétrey  
François Menétrey  
Patrick Marguerat  
Guy Marguerat

**Accompagnatrices:** Valérie Vullyamoz  
Geneviève Regamey  
Esther Zaugg

**Pour les responsables:** Guy Marguerat  
Ch. des Planches 5  
1052 Le Mont

*Conseil de Paroisse*

~~~~~

### ... D'UN MONTAIN

L'utile à l'agréable.

Habitant Le Mont depuis plus d'une année et demie,

j'apprécie beaucoup cette commune. Quel changement bénéfique quand on a connu la bruyante Lauzanne!

Par le canal de votre sympathique bulletin, j'aimerais saluer l'initiative qu'ont prise douze commerçants du Mont; distribuer à tous les ménages un calendrier 84, dont chaque mois est illustré d'une vue ancienne de notre commune.

On ne peut rester indifférent à cette charmante initiative, au parfum délicieusement rétro. Une autre qualité de ce calendrier original réside en ses chiffres bien lisibles et l'espace prévu entre eux pour y griffonner quelques pense-bête.

Bravo pour cette excellente idée, merci et ... bonne année à tous!

*Ch. Bourgeois*

~~~~~

### ... D'UNE MONTAINE

#### La grappe d'or de 1927

A toutes personnes millésimées en 1927, joignez-vous à notre grande cuvée, des contemporaines, qui aura sa première assemblée le **mardi 7 février**. Au restaurant du Coucou, à la petite salle à 20h.

Venez nombreuses.

*R. Spanhauer*

~~~~~

### DANS NOS ÉCOLES ...



Dessin de Simon

#### INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES CLASSES ENFANTINES, ANNÉE SCOLAIRE 1984 - 1985.

L'école infantine a pour but d'assurer un passage harmonieux du monde de la famille à celui de l'école, tout en favorisant le développement et l'épanouissement de l'enfant et en l'habituant à la vie en société.

L'école infantine dure deux ans. Elle est facultative et gratuite, mais les enfants qui y sont admis sont tenus d'en suivre régulièrement l'enseignement.

Les enfants nés entre le **1er juillet 1979** et le **30 juin 1980** peuvent être inscrits en première infantine.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat des écoles, collège du Mottier B, premier étage, aux dates et heures suivantes:

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| lundi 20 février    | de 10h. à 12h. |
| mardi 21 février    | de 8h. à 10h.  |
| mercredi 22 février | de 17h. à 19h. |
| jeudi 23 février    | de 8h. à 10h.  |
| vendredi 24 février | de 8h. à 10h.  |

Prière de se munir du livret de famille ou d'un acte de naissance, et du certificat de vaccination.

Les enfants qui suivent actuellement la première année infantine seront inscrits d'office en deuxième année infantine.

*Commission scolaire*

~~~~~

### DIRECTION DES ÉCOLES



**Education  
et Société**

**Tiers monde:  
exposition au collège du  
Mottier B**

Du 20 au 25 février prochain, une exposition sera présentée aux élèves du Mont sur le thème "vaincre la faim". Les problèmes du tiers monde figurent d'ailleurs au programme des grandes classes, afin qu'on en parle avec moins d'indifférence et plus de compétence. Une séance d'information aura lieu prochainement lieu, pour que les enseignants puissent découvrir les possibilités d'utilisation, ainsi que les prolongements possibles, du thème proposé.

C'est le "Service Ecole-Tiers monde", dirigé par Monsieur Pradervand, qui a mis sur pied cette exposition itinérante, partie le 19 mai 1983 de Martigny.

Une première série de panneaux trace l'historique de l'évolution alimentaire, montrant que la faim n'est pas une fatalité, mais le résultat de conditions historiques précises.

Une deuxième section souligne la dimension globale du problème et commence par une saisissante carte du monde montrant les 117 pays du globe desquels nous importons nos aliments: fraises de Nouvelle-Zélande, melons de l'Equateur, maïs de l'Argentine, viande d'autruche de Namibie, aliments carnés du Bangladesh, ... La dernière partie de l'exposition, destinée aux enfants à partir de 12 ans, présente des suggestions très pratiques devant permettre à tout visiteur de contribuer, même très modestement, à la solution du problème de la faim.

A voir du 20 au 25 février au collège du Mottier B, premier étage, du lundi au vendredi jusqu'à 17h., et le samedi de 9h. à 12h.

*La Direction des écoles*

~~~~~

### CLASSE 9<sup>ème</sup> SUPÉRIEURE

#### Animation

En guise de cadeau de Noël, nous avons apprécié, le 20 décembre à l'aula, l'humour tendre et parfois ironique du mime René Quellet.

Alliant mobilité, grâce, précision et agilité, ce diable de petit homme nous a montré quelques "trucs" pour faire "parler" notre corps. Il a même touché à la féerie lorsque, sous la lumière des projecteurs, ces mains gantées de blanc, seules visibles, sont devenues mollusques, crustacés, poissons: on nageait ... dans la poésie.

Domage qu'il ait cru bon de faire taire notre enthousiasme en nous rappelant souvent au silence.

A part ça, c'était du grand art ... surtout quand ce comique dévisse ses yeux, les laisse tomber et se met à les chercher à terre!

~~~~~

## A PIED A TRAVERS LES PYRÉNÉES



Le Home "Chez nous" exposera quelques belles photos relatant le voyage d'environ 200 km. accompli en trois semaines par une douzaine de jeunes du centre d'accueil âgés de 13 à 17 ans.

L'exposition est ouverte du 30 janvier au 3 février au collège du Mottier B, premier étage, tous les jours jusqu'à 17h.

~~~~~

## DANS NOS SOCIÉTÉS ...

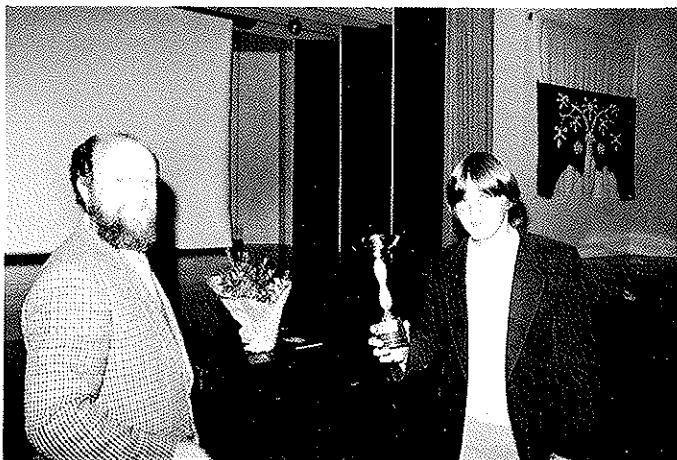
### ... FC LE MONT, SECTION VÉTÉRANS

Afin d'augmenter l'effectif de la section "vétérans" du FC Le Mont, nous souhaiterions trouver quelques joueurs, ayant trente ans révolus, pour faire partie de notre équipe.

Les joueurs intéressés peuvent prendre contact avec l'entraîneur, M. Bernard Corbaz, tél. 33 34 03.

~~~~~

### ... LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT EN FÊTE



Le jeudi 20 octobre 1983 à l'Aula du Collège du Mottier, le comité de la Société de développement du

Mont a eu le plaisir de récompenser plusieurs habitants de notre commune pour leur participation aux diverses activités de notre société.

Le concours "Balcons fleuris 1983" a remporté un joli succès puisque 13 inscriptions sont parvenues au Président du jury. Rappelons pour mémoire que ces joutes esthétiques sont gratuites, qu'elles sont dotées de très jolis prix et que chacun reçoit un diplôme attestant la participation au concours. Les formulaires d'inscriptions peuvent être obtenus à l'occasion du marché aux géraniums le 12 mai 1984.

Le palmarès 1983 se présente de la façon suivante avec un maximum de 80 points.

1.	Mme Hanny Corbaz La Longeraie	69 pts
2.	Mme Marinette Hess La Longeraie	66 pts
3.	Mme Gabrielle Corbaz ch. du Coin	63 pts
	Mme Rosette Chappuis Les Planches	63 pts
5.	Mr René Blanc route de Coppoz	61 pts
6.	Mme Erna Amaudruz route du Jorat	60 pts
7.	Mme Gertrude Crettez, pl. du Petit-Mont	58 pts
	Mme Edith Weber, ch. du Mottier	58 pts
9.	Mme Denise Bocion pl. du Petit-Mont	55 pts
	Mme Katharina Stehler ch. du Mottier	55 pts
11.	Mr Paul Chamot Fontaine ch. du Village	54 pts
12.	Mme Renée Spanhauer La Longeraie	52 pts
13.	Mme Gina Kaufmann ch. Haute Brise	43 pts

Un grand merci encore à tous pour la participation et que vive le concours 1984.

L'année écoulée a eu aussi son sportif méritant et c'est ainsi que la Société de développement put remettre, avec joie en 1983 une coupe, ceci pour la première fois, à un sportif handicapé physique. Ce prix offert gracieusement par Monsieur André Wicky, que nous tenons à remercier tout spécialement, récompense le meilleur sportif de l'année.

Après divers contacts avec les sociétés sportives locales, le comité de la Société de développement a décidé d'octroyer cette récompense à Monsieur Daniel Amiguet, rte de la Blécherette, fils de Monsieur Paul Amiguet, horticulteur bien connu dans notre commune. Le palmarès de Mr Amiguet est impressionnant et mérite toute notre admiration. Suite à un accident en aile Delta en 1978, le lauréat se voit obligé de pratiquer des sports en chaise roulante. Petit à petit, mordant à la compétition, Mr Amiguet commence à s'entraîner à raison de 6 à 8h. par semaine et en voici les résultats:

1981	5ème Championnat suisse 5000 m.
1982	3ème Championnat suisse 5000 m.
	2ème Relais Championnat suisse 4x100 m.
	4ème Semi-marathon de Nidau (22,5km.)
	3ème Tour du Lac de Sarnen (17,7km.)
1983	1er Championnat suisse 5000 m.
	2ème Championnat suisse 800 m.
	3ème Championnat suisse 400 m.
	3ème Championnat suisse relais 4x100 m.
	4ème Jeux internationaux de Paris 5000 m.
	3ème Jeux internationaux de Vienne 400 m.
	1er Semi-marathon de Vogelgrün (Alsace)
	3ème Tour du Lac de Sarnen
	2ème Semi-marathon de Friedrischaffon (All.)

Ces brillants résultats se passent de tout commentaire et nous incitent à beaucoup de réflexion sur la volonté et le courage de Monsieur Daniel Amiguet. Toutes nos félicitations à ce Montain qui donne une belle leçon de force de caractère aux bien-portants.

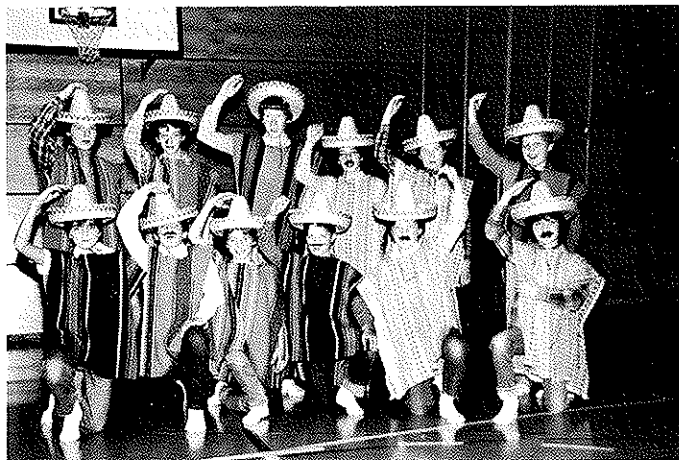
Cette belle soirée s'est terminée par la présentation d'un film de Monsieur Pierre Bovey de Romanel

consacré à la Fête des Vignerons 1977. Ce document, jamais présenté en salle de projection, a fait revivre des moments inoubliables de cette grande manifestation de Vevey.

*Le Comité*

~~~~~

### ... SFG LE MONT



Ballet mexicain des grands jeunes gymnastes

Lors de notre assemblée générale du 7 novembre 83, Mesdames Elisabeth Corbaz et Christine Rochat du Mont furent nommées au comité de la société de gymnastique, pour remplacer Mme Marianne Passard et Mme Michèle Bernard démissionnaires. Nous tenons à remercier sincèrement Marianne et Michèle pour le travail accompli et pour leur dévouement au sein du comité. Marianne se consacre actuellement pleinement à nos sous-sections "Mères et enfants" et "Enfantine".



Ballet africain des petites pupillettes

Nous remercions et félicitons également Véronique André, pour avoir suivi et réussi avec succès un cours de monitrice d'une semaine à Ovronnaz.

Nous avons le plaisir de constater que notre effectif est toujours aussi important, les 16 différentes sous-sections, le monitariat et le comité représentent pas moins de 400 membres.

- Tournoi de handball à Etoy le 9 novembre 83, notre équipe masculine y participe comme chaque année et se classe 4ème de son groupe.
- Nos deux soirées annuelles se sont déroulées les 25 et 26 novembre 83 à la salle de gymnastique, à chaque fois devant une salle comble. Nos deux ac-

teurs "Ernest et Simobe" ont effectué un tour du monde imaginaire entrecoupé de ballets et d'exercices de gymnastique fort appréciés du nombreux public.



Ballet arabe des petits jeunes gymnastes

- Le 29 janvier 84, plusieurs de nos membres participeront comme chaque année aux concours de ski, de sociétés de gym de la Côte, aux Bioux, soit un slalom géant ainsi qu'une course de fond.



Ballet brésilien des dames

- Nos sous-sections "Actifs" et "Dames" participeront du 20 au 24 juin 84 à la Fête Fédérale de Gymnastique à Winterthur; cette manifestation qui se déroule tous les 6 ans est très importante pour les sociétés de gym du pays et représente beaucoup de travail, de répétitions déjà effectuées ou à venir pour nos gymnastes.



Ballet russe des actifs

Le comité envoie tous ses vœux de succès et de joie pour 1984 à ses sous-sections et surtout à ses monitrices et moniteurs.

*SFG Le Mont*  
Président technique  
Gilbert Burri

~~~~~

**... BIENTÔT LA REVUE DU FC LE MONT**

Bouillon, le nom résonne haut dans le monde bienfaisant du rire. Bouillon n'était pas à l'affiche de la célèbre revue de Servion, mais il sera à la salle communale du Mont les 1er, 2 et 3 mars prochains lors de la soirée du FC.

Une soirée qui prendra la forme croustillante d'une revue écrite avec finesse et humour par Nono. Une série de tableaux de la vie locale, une revue de l'actualité mettant en scène des personnalités bien connues, le spectacle sera haut en couleur et en éclats de rire, d'autant plus que l'orchestre les "Harasses Band's" apportera son concours et ses rythmes endiablés.

Ventre affamé n'a point d'oreille, dit le dicton. Le jeudi soir, la revue sera jouée après un repas, que dis-je un festin, pris à la Salle communale. Une idée originale qui fait son chemin depuis longtemps. Les informations et réservations concernant ce souper-spectacle se font auprès de M. Yvan Roduit (tél. 32 80 43).



*P.-A. Dupuis*

~~~~~

**UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES — CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1984**

|           |       |                            |                                         |                           |
|-----------|-------|----------------------------|-----------------------------------------|---------------------------|
| Janvier   | 7     | Football                   | petite salle du Châtaignier             | apéritif                  |
|           | 13    | Jeunesse                   | petite salle et cuisine du Châtaignier  | assemblée générale        |
| Février   | 1     | Société de développement   | grande salle                            |                           |
|           | 18    | Fanfare                    | grande salle et cuisine                 | soirée annuelle           |
| Mars      | 2-3   | Football                   | grande salle et cuisine                 | soirée annuelle           |
|           | 13    | Tennis-Club                | aula du nouveau collège                 | assemblée générale        |
|           | 14    | Abbayes Réunies            | ancienne salle du Conseil               | assemblée générale        |
|           | 28    | Société de développement   | aula du Mottier                         | assemblée générale        |
|           | 31    | Echo des Bois              | grande salle et cuisine                 | soirée annuelle           |
| Avril     | 23    | Société de développement   | place du Châtaignier                    | course aux oeufs          |
| Mai       | 12    | Société de développement   | grande salle et cuisine                 | marché folklorique        |
|           | 19-20 | Skeet-Club                 | petite salle et cuisine du Châtaignier  | grand prix                |
|           | 31    | Football                   | terrains - buvette - vestiaires         | journée des parents       |
| Juin      | 23-24 | Football                   | toutes inst. du Châtaignier             | tournoi int. juniors      |
| Juillet   | 7-8   | Jeunesse                   | toutes inst. du Châtaignier et g. salle | giron ou tour             |
| Août      | 1     | Société de développement   | toutes inst. du Châtaignier             | fête nationale            |
|           | 25    | Football                   | terrains - buvette - vestiaires         | tournoi vétérans          |
| Septembre | 1     | Gymnastique                | inst. du Châtaignier et un terrain      | con. int., inter-sociétés |
|           | 8     | Armes de guerre            | anc. salle du Conseil et cuisine        | tir amical                |
|           | 29    | Jeunesse                   | grande salle et cuisine                 | bal                       |
| Octobre   | 5     | Gymnastique                | ancienne salle du Conseil               | assemblée                 |
|           | 7     | Paroisse                   | Châtaignier                             | vente                     |
|           | 24    | Société de développement   | aula du Mottier                         | balcons fleuris           |
|           | 27    | Armes de guerre            | petite salle et cuisine du Châtaignier  | soirée de clôture         |
| Novembre  | 4     | Fanfare                    | grande salle et cuisine                 | vente                     |
|           | 10    | Paroisse                   | grande salle et cuisine                 | soirée offrande           |
|           | 17-18 | Union des sociétés locales | grande salle et cuisine                 | loto                      |
|           | 23-24 | Gymnastique                | salle de gym - gde salle le 24          | soirée                    |
| Décembre  | 15-16 | Union des sociétés locales | grande salle et cuisine                 | loto                      |

**PROCHAIN JOURNAL: fin mars 1984 DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES ARTICLES: 10 mars 84**

**RÉDACTEUR: M. Rémy Vaucher, chemin du Mottier 3, 1052 Le Mont-sur-Lausanne**



Petit Mont et Côtes du Châtaignier.

4371